



AVIS PUBLIC

À TOUTES LES PERSONNES CONCERNÉES

**ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021
ET DU
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
2021-2022-2023**

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Compton, informe toutes les personnes concernées :

Que le Conseil siégera en séance spéciale par visioconférence Zoom, simultanément diffusée sur le site web de la Municipalité, le mardi 15 décembre 2020 à 19h30.

Conformément à la loi, cette séance du conseil (délibérations en période de questions) portera exclusivement sur les actes relatifs à l'adoption du budget 2021 et sur le programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023.

Donné à Compton, ce 7 décembre 2020

Philippe De Courval, M.A., OMA
Secrétaire-trésorier